**23**

**Acte d’engagement**

**Fourniture et mise en oeuvre d’une solution de gestion du fichier consulaire unique (FCU) pour la CCI de région Hauts-de-France**

*Réf.marché : CCIR-DRE-2026-05*

1. CONTractant

1.1 - Identification des parties

**Entre, d’une part,**

La Chambre de Commerce et d’Industrie de région Hauts de France

Sise, 299 Boulevard de Leeds, CS 90028, 59031 Lille Cedex

Représentée par Monsieur Le Président ou toute personne ayant valablement reçu délégation.

**Et, d’autre part**

* Je soussigné **..................................................................................................................................................**

Signant :

❑ En mon nom personnel

❑ Au nom et pour le compte de la société**................................................................................................................**

Domiciliée à : **............................................................................................................................................................**

Ayant son siège social à : **............................................................................................................................................**

**...................................................................................................................................................................................**

Numéro d’identité d’Etablissement (SIRET) **................................................................................................................**

Numéro SIRET de l’Etablissement qui exécute les prestations (si différent) : ………………………………………………

Numéro SIRET de l’Etablissement chargé de la facturation (si différent) : ………………………………………………

N° de tél : **................................................................................................................**

N° de fax : **................................................................................................................**

**Courriel : .....................................................................................................................................................................**

**Il est précisé que l’adresse mail communiquée ci-dessus sert d’adresse de référence pour tous les échanges qui interviendront entre le pouvoir adjudicateur le candidat durant toute la procédure de passation (demande de précisions, courrier de rejet, courrier de notification…).**

**Les candidats sont invités à s’assurer que l’adresse est bien active et disponible.**

**ET**

🞏 Agissant en tant que prestataire unique

🞏 Agissant en tant que mandataire du groupement solidaire, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous

🞏 Agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous

**Taille de l’entreprise\* :**

☐ TPE / MICROENTREPRISE

☐ PME

☐ ETI

☐ GRANDE ENTREPRISE / TGE

*\*Selon les caractéristiques et critères définis par la LOI n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie et par le Décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique*

1.2 -Identification des membres du groupement [à remplir uniquement en cas de groupement d’opérateurs économiques]

*[Reprendre les informations précisées au 1.1]*

**Pour l’exécution du marché le groupement d’opérateurs économiques est :**

☐Conjoint ou ☐Solidaire

**Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :**

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

🞏 pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

🞏 pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l’accord-cadre ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

🞏 ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

**Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :**

(Cocher la case correspondante.)

🞏 donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

🞏 donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l’accord-cadre ;

🞏 donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)

1. OBJET du contrat

Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture et la mise en eoeuvre d’une solution de gestion d’un fichier consulaire unique. Les prestations sont détaillées au Cahier des Clauses Techniques Particulières.

1. engagement du candidat

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), des pièces qui y sont mentionnées et conformément à leurs clauses et stipulations, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve à exécuter les prestations dans les conditions définies dans lesdits documents.

La signature de l’acte d’engagement emporte l’acceptation de l’ensemble des documents contractuels visés au CCAP, ainsi que du CCAP.

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée en euros, établie sur la base des conditions économiques fixées au mois M0, mois de la date de fixation du prix (date de remise de l’offre).

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres dans le règlement de consultation.

1. DUREE De L’accord-cadre

**4.1-Durée de l’accord-cadre**

L’accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification au Titulaire et est conclu pour une durée ferme de vingt-quatre (24) mois. Sauf décision expresse de non-reconduction prise par le pouvoir adjudicateur un (1) mois avant sa date d’échéance, l’accord-cadre sera renouvelable par reconduction tacite, par période de douze (12) mois, au maximum deux (2) fois, à la date anniversaire de sa notification.

La durée de l’accord-cadre ne pourra excéder quatre (4) ans.

Nombre de reconductions éventuelles : Deux (2)

La notification de l’accord-cadre au titulaire vaut ordre de service de démarrage des prestations.

Si le montant maximum de l’accord-cadre est atteint avant la date anniversaire du renouvellement de l'accord-cadre ou si la somme restante est insuffisante pour réaliser l’objet de l’accord-cadre, la périodicité suivante pourra débuter par anticipation à une date convenue entre les 2 parties par le biais d'une modification.  
Si cet évènement intervient lors de la dernière périodicité, l’accord-cadre prend fin de plein droit.

**4.2-Délais d’exécution**

La solution devra être opérationnelle et admise (réceptionnée) par le pouvoir adjudicateur pour le 31 juillet 2026 au plus tard (formations à la solution comprises). Les autres délais d’exécution sont fixés au CCAP et au CCTP.

1. MONTANTS

**5.1-Forme de prix**

L’accord-cadre est composé comme suit :

-d’une partie à prix global et forfaitaire relative à la mise à disposition de la solution informatique et des modules associés, les licences associées, le pilotage et la gestion de projet, la maintenance préventive, corrective et évolutive (évolutions réglementaires, mises à jour), la formation des utilisateurs, les livrables, l’assistance à l’utilisation, l’hébergement, la réversibilité des données ainsi que toutes les autres prestations sollicitées par le pouvoir adjudicateur au titre du cahier des clauses techniques particulières et du cahier des clauses administratives particulières dans le cadre de la définition de son besoin ;

-d’une partie à bons de commande relative à la formation d’utilisateurs complémentaires ;

-d’une partie à marchés subséquents relatifs à la maintenance évolutive fonctionnelle (évolution technique de la solution).

**5.2-Montants**

**5.2.1- Partie à prix global et forfaitaire relative à la mise à disposition de la solution informatique et des modules associés, les licences associées, le pilotage et la gestion de projet, la maintenance préventive, corrective et évolutive (évolutions réglementaires, mises à jour), la formation des utilisateurs, les livrables, l’assistance à l’utilisation, l’hébergement, la réversibilité des données** **ainsi que toutes les autres prestations sollicitées par le pouvoir adjudicateur au titre du cahier des clauses techniques particulières et du cahier des clauses administratives particulières dans le cadre de la définition de son besoin :**

* **Pour la période ferme de 24 mois : Le montant global et forfaitaire (hors prestation supplémentaire éventuelle n°1) est de :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Montant global et forfaitaire euros H.T.** | **T.V.A.** ...... % | **Montant global et forfaitaire euros T.T.C** |
|  |  |  |

**Le montant global et forfaitaire de l’offre euros Toutes Taxes Comprises en lettres est de :**

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

***En cas de groupement conjoint, répartition des prestations :***

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | *Prestations exécutées par les membres*  *du groupement conjoint* | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

* **Prestation supplémentaire éventuelle n°1 : Environnement de pré-production**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Montant total euros H.T.** | **T.V.A.** ...... % | **Montant total euros T.T.C** |
|  |  |  |

**Le montant total de l’offre euros Toutes Taxes Comprises en lettres est de :**

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

***En cas de groupement conjoint, répartition des prestations :***

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | *Prestations exécutées par les membres*  *du groupement conjoint* | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

* **Pour la période ferme de 24 mois : Le montant global et forfaitaire (prestation supplémentaire éventuelle n°1 comprise) est de :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Montant global et forfaitaire euros H.T.** | **T.V.A.** ...... % | **Montant global et forfaitaire euros T.T.C** |
|  |  |  |

**Le montant global et forfaitaire de l’offre euros Toutes Taxes Comprises en lettres est de :**

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

***En cas de groupement conjoint, répartition des prestations :***

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | *Prestations exécutées par les membres*  *du groupement conjoint* | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

* **Pour la première période de reconduction de 12 mois (sous réserve de reconduction) : Le montant global et forfaitaire est de** :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Montant global et forfaitaire euros H.T.** | **T.V.A.** ...... % | **Montant global et forfaitaire euros T.T.C** |
|  |  |  |

**Le montant global et forfaitaire de l’offre euros Toutes Taxes Comprises en lettres est de :**

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

***En cas de groupement conjoint, répartition des prestations :***

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | *Prestations exécutées par les membres*  *du groupement conjoint* | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

* **Pour la seconde période de reconduction de 12 mois (sous réserve de reconduction) : Le montant global et forfaitaire est de :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Montant global et forfaitaire euros H.T.** | **T.V.A.** ...... % | **Montant global et forfaitaire euros T.T.C** |
|  |  |  |

**Le montant global et forfaitaire de l’offre euros Toutes Taxes Comprises en lettres est de :**

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

***En cas de groupement conjoint, répartition des prestations :***

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | *Prestations exécutées par les membres*  *du groupement conjoint* | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**5.2.2-Partie à bons de commande relative à la formation d’utilisateurs complémentaires**

Ces prestations seront traitées par application du prix unitaire remis dans le bordereau de prix unitaires aux quantités réellement exécutées.

Pour la partie à bons de commande et à marchés subséquent, l’accord-cadre est passé selon les montants minimums et maximums suivants :

* Pour la première période ferme de 24 mois : Sans montant minimum et avec un montant maximum de 50 000 euros H.T
* Par période reconduite de 12 mois : Sans montant minimum et avec un montant maximum de 25 000 euros H.T par période de 12 mois

En cas de groupement conjoint, répartition des prestations : la répartition entre co-traitant sera déterminée dans chaque bon de commande.

**5.2.3-Partie à marchés subséquents relatifs à la maintenance évolutive fonctionnelle (évolution technique de la solution)**

Ces prestations seront traitées par application des prix unitaires remis dans le bordereau de prix unitaires pour la partie à marchés subséquents et au montant total repris dans chaque marché subséquent par le titulaire.

Pour la partie à bons de commande et à marchés subséquent, l’accord-cadre est passé selon les montants minimums et maximums suivants :

* Pour la première période ferme de 24 mois : Sans montant minimum et avec un montant maximum de 50 000 euros H.T
* Par période reconduite de 12 mois : Sans montant minimum et avec un montant maximum de 25 000 euros H.T par période de 12 mois

La répartition entre co-traitant sera déterminée dans chaque marché subséquent.

1. sous-traitance

En cas de sous-traitance, le titulaire doit en informer l’acheteur avant tout commencement d’exécution des prestations sous-traitées. A cette fin, le titulaire complète la déclaration de sous-traitance (formulaire DC4). Ce formulaire constitue une demande d'acceptation d'un (des) sous-traitant(s) concerné(s) et d'agrément de ses (leurs) conditions de paiement.

Cet acte spécial doit être établi en autant d'exemplaires qu'il existe de sous-traitants.

Il indique la nature et le montant des prestations qui est envisager de faire exécuter par un (des) sous-traitant(s), leur(s) nom(s) ainsi que leurs conditions de paiement.

**Sous-traitance (A COMPLETER PAR LE CANDIDAT)**

Je/Nous\* n’envisage/n’envisageons\* pas de sous-traiter une partie des prestations prévues à l’accord-cadre

J’/ nous\* envisage/envisageons\* de sous-traiter une partie des prestations prévues à l’accord-cadre

Si la sous-traitance est proposée dès le dépôt de l’offre

L’annexe 1 au présent acte d’engagement indique le nom des sous-traitants, la nature et le montant des prestations que j’envisage/ nous envisageons\* de faire exécuter par ce (ces) sous-traitant(s) et les conditions de paiement. L’annexe constitue une demande d’acceptation d’un (des) sous-traitant(s) concerné(s) et d’agrément de conditions de paiement. Elle doit être établie en autant d’exemplaires qu’il existe de sous-traitants.

1. PAIEMENT - AVANCE

7.1 - Compte (s) à créditer :

* ***Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal.***

L’acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent accord-cadre en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert :

- En cas de titulaire unique, les paiements sont effectués sur le compte dont le RIB est annexé.

- En cas de groupement, les paiements sont à effectuer sur (cocher la case correspondante) :

☐ Le compte du mandataire (joindre l’habilitation de chaque cotraitant et le RIB)

☐ Un compte unique ouvert au nom du groupement (joindre le RIB)

☐ Les comptes de chaque cotraitant selon répartition à annexer (joindre les RIB)

Toutefois, l’acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants aux crédits des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Le règlement de la prestation se fera par mandat administratif à 30 jours.

7.2– Avance

Une avance pourra être versée au titulaire de l’accord-cadre selon les modalités fixées au CCAP, si les conditions pour en bénéficier sont remplies et si le titulaire en fait la demande expresse ci-dessous.

Je renonce à bénéficier de l’avance prévue aux articles R2191-3 à R2191-12 du Code de la Commande Publique

Je sollicite le bénéfice de l’avance prévue aux articles R2191-3 à R2191-12 du Code de la Commande Publique

1. ASSURANCES

La société assure la responsabilité des risques civils découlant notamment des articles 1240, 1241, 1242 al. 1, 2 et 5 du code civil.

1. SIGNATURE DES PARTIES

9.1 – Signature du candidat

**Fait en un seul original**

**A …………………………………………….... Le ………………………………………….**

**NOM et prénom du signataire :**

*\*le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente*

*\*\*si le mandataire du groupement n’a pas été habilité à signer l’acte d’engagement, l’ensemble des membres se devront d’apposer leur signature*

9.2 – Décision et signature du représentant de la CCI de région HAUTS-DE-FRANCE

Est acceptée la présente Offre pour valoir Acte d'Engagement.

* Avec la prestation supplémentaire éventuelle n°1 : Environnement de pré-production
* Sans la prestation supplémentaire éventuelle n°1 : Environnement de pré-production

**La Chambre de Commerce et d’Industrie de région Hauts-de-France**

**A …………………………………………….... Le ………………………………………….**

(Représentant du Pouvoir Adjudicateur)